



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

RECHERCHE 4 : TOURISME ET TERRITOIRE : GERER LE PASSER POUR PREPARER L'AVENIR

ANNEXES



RAPPORT FINAL – DÉCEMBRE 2020

Responsables scientifiques

Pour l'IGEAT-ULB : Jean-Michel DECROLY, Anya DIEKMANN

Pour le Lepur-ULiège : Symi NYNS et Serge SCHMITZ

Coordinatrice scientifique

Pour l'IGEAT-ULB : Valérie CAWOY

Chercheurs

Pour l'IGEAT-ULB : Derek BRUGGEMAN, Xavier COURTOIS, Michèle HAINE, Stéphanie QUERAT

Pour le Lepur-ULiège : Myriem NOURI

TABLE DES MATIÈRES

GROUPE DE TRAVAIL ET INTERVIEWS VISIONS.....	4
1. INTRODUCTION.....	4
2. CHOIX DU PUBLIC CIBLE.....	5
3. MATERIEL UTILISE	6
3.1 DOCUMENT INTRODUCTIF	6
3.2 GUIDE DE QUESTIONS ET D'INTERVIEW	22

GROUPE DE TRAVAIL ET INTERVIEWS VISIONS

1. INTRODUCTION

Le chapitre Visions de la recherche Tourisme et Territoire est consacré à la définition des besoins actuels et futurs exprimés par et pour le secteur du tourisme en termes de besoins territoriaux.

Pour ce qui concerne les visions exprimées par le secteur du tourisme, il était prévu dans le cahier des charges d'organiser un groupe de travail (GT) pour récolter celles-ci.

Le but de ce GT était d'une part de récolter les visions subjectives des acteurs (Cf. Public-cible) du secteur touristique en place en termes de besoins territoriaux à différents horizons temporels et d'autre part de confronter ces visions subjectives avec les premiers résultats de la vision formalisée pour le secteur touristique par l'aménagement du territoire. À la suite de la pandémie de Covid 19, une attention particulière a été consacrée aux effets (territoriaux) potentiels des changements de la mobilité touristique que cela pouvait impliquer.

En prélude au déroulement du GT, lors d'un Comité d'Accompagnement de la recherche consacré partiellement à la partie Visions, des échanges ont eu lieu avec les membres du CA sur les Visions en cours de construction. Après le GT, quelques interviews sont venues compléter le dispositif de récolte et de confrontation de ces Visions.

La présente annexe comprend :

- Les réflexions qui ont prévalu pour déterminer la composition du GT ;
- Les documents exposés et utilisés lors du GT et des interviews et sur lesquels la discussion a reposé, à savoir un document explicatif permettant de fixer le cadre et un guide de questions et d'entretien.

La première année de recherche arrivant à son terme, il n'a pas été procédé à la rédaction d'un compte rendu systématique du GT et des interviews. Les apports de ceux-ci ont directement été intégrés dans la partie 4.3 *Visions exprimées par le secteur* du rapport final de la recherche.

GT - Visions							
Date : Jeudi 12 novembre 2020 au matin							
Participants : 4 sur les 9 acteurs touristiques ayant acceptés l'invitation étaient présents et 3 chercheurs CPDT							
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td>- ADL Durbuy (<i>Xavier Lechien</i>)</td> </tr> <tr> <td>- Cabanes de Rensiwèz (<i>Olivier Berghmans</i>)</td> </tr> <tr> <td>- MT Wallonie picarde/IDETA (<i>Nicolas Plouvier</i>)</td> </tr> <tr> <td>- Maison Dispa (<i>Thibaud Dispa</i>)</td> </tr> </table>				- ADL Durbuy (<i>Xavier Lechien</i>)	- Cabanes de Rensiwèz (<i>Olivier Berghmans</i>)	- MT Wallonie picarde/IDETA (<i>Nicolas Plouvier</i>)	- Maison Dispa (<i>Thibaud Dispa</i>)
- ADL Durbuy (<i>Xavier Lechien</i>)							
- Cabanes de Rensiwèz (<i>Olivier Berghmans</i>)							
- MT Wallonie picarde/IDETA (<i>Nicolas Plouvier</i>)							
- Maison Dispa (<i>Thibaud Dispa</i>)							
Moyens : Visio-conférence							
Interviews – Visions							
Date :	Mardi 17 novembre 2020 au matin	Mardi 17 novembre 2020 après-midi	Lundi 23 novembre 2020 au matin				
Participants :	Euro Space Center (<i>Jean-Marcel Thomas</i>)	La petite Merveille (<i>Bart Maerten</i>)	Wallonie Belgique Tourisme (<i>Etienne Claude, Sandrine Delcourt</i>)				
Moyens :	Visio-conférence	Visio-conférence	Visio-conférence				

2. CHOIX DU PUBLIC CIBLE

Vouloir intégrer l'ensemble des acteurs-utilisateurs du secteur touristique au sein du GT organisé dans le cadre de cette recherche était illusoire vu leur grand nombre. D'autant plus qu'il est très rapidement apparu que la pandémie de Covid 19 allait contraindre l'organisation du GT et limiter le nombre de participants potentiels. Celui-ci a été fixé à douze maximum, chercheurs compris.

Seul le secteur touristique a été pris en compte. Ainsi, ni les populations locales ni les touristes n'ont été considérés.

Les points de vue de quelques acteurs publics (politique (Cabinets de Ministre) et administration régionales (CGT, SPW-TLPE)), parapublics (Immoval, Iweps, IDE/CITW+), privés ou associatifs représentant un secteur ou un territoire (FPNW, Geopark Famenne Ardenne) ont été sondés via leur représentation au sein du CA de la recherche.

L'équipe de recherche a privilégié une approche faisant appel à la réalité de terrain et a donc choisi d'inviter des professionnels du secteur plutôt que leurs représentants. Elle a été attentive à ce que chaque participant réponde à plusieurs caractéristiques.

Caractéristiques	Justification
Catégorie d'objets touristiques	Les objets touristiques étudiés cette année-ci sont privilégiés à savoir les hébergements et les attractions.
Développement et aménagement du territoire	Cette recherche explorant les liens entre territoire et tourisme, il est intéressant d'avoir des acteurs du développement et de l'aménagement du territoire.
Vision dynamique	Cette recherche s'intéressant à une vision dynamique du tourisme et à ses évolutions passées et à venir (partie « friches »), il est intéressant d'avoir des acteurs ayant vécu des transformations.
Diversité géographique	La Wallonie est riche de sa diversité morphologique et paysagère, de ses villes et de ses campagnes, de ses traditions... Il est intéressant d'avoir des acteurs d'horizons variés.

Une liste d'une quinzaine de professionnels a été établie. Elle comportait systématiquement 2 personnes ayant des profils similaires. Des contacts ont été pris pour atteindre un groupe de 7-8 personnes équilibré dans ses profils. Neuf personnes ont finalement accepté de participer au GT :

- ADL Durbuy (*Xavier Lechien*)
- Cabanes de Rensiwèz- Hébergement (*Olivier Berghmans*)
- Charleroi Adventure - Attraction (*Nicolas Buissart*)
- Forestia - Attraction (*Philippe Lafontaine*)
- MT Wallonie picarde/IDETA (*Nicolas Plouvier*)
- Le Pachy - Camping (*Dominique Delvaux*)
- Les Sorbiers - Hôtel (*Maxime Ramé*)
- Maison Dispa - Hôtel/Gites (*Thibaud Dispa*)
- Mémorial Waterloo - Attraction (*Catherine Coste*)

Malheureusement la veille et le jour même du GT, cinq personnes se sont décommandées (en gris ; maladie, garde d'enfant avec télétravail, surcharge de travail pour cause de personnel en chômage temporaire...). Ces désistements qui au départ semblaient être une faiblesse, se sont révélés être une force. Le petit nombre de participants a permis d'avoir des échanges beaucoup plus riches et approfondis. L'absence de participant issu des attractions a pu être palliée par les interviews.

Lors du GT, selon les thématiques abordées, il a été demandé à chaque participant de prendre une casquette différente à savoir :

- Gestionnaire/propriétaire de votre activité touristique (ex. l'hôtel Y),
- Connaissance que vous avez de votre secteur d'activité (ex. les hôtels et les hébergements touristiques),
- Connaissance que vous avez de votre territoire (ex. la commune Z, la maison du tourisme U ou la région X).

Trois interviews ont été réalisées pour compléter le panel d'acteurs sondés : Euro Space Center (Jean-Marcel Thomas), La Petite Merveille (Bart Maerten) et Wallonie Belgique Tourisme (Etienne Claude, Sandrine Delcourt).

3. MATERIEL UTILISE

3.1 DOCUMENT INTRODUCTIF

Ce document est constitué de la présentation réalisée en introduction du GT Visions du 12 novembre 2020. Il reprend aussi les questions qui ont servi de guideline tout au long du GT. Un Wooclap était prévu. Il devait servir à cadrer les échanges dans un contexte de visio-conférence où la prise de parole peut être difficile. Vu le nombre finalement restreint de participants, permettant un vrai échange malgré le mode visioconférence, il n'a pas été utilisé.

CFPDT
Conférence Permanente
du Développement
Territorial

Groupe de travail – Tourisme et territoire

Recherche R4 – Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Equipe de recherche :
IGEAT (ULB): D. Bruggeman, X. Courtois, M. Haine, S. Quériat, V. Cawoy (Coordinatrice), JM. Decroly et A. Diekmann (Pilotes)
Lepur (ULiège): M. Nouri, S. Nyns (Boursière FRESH - encadrante), S. Schmitz (Pilote)

Jepur ULB IGEAT Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir Jeudi 12/11/2020

Déroulement de la matinée

1. [09h00] **Accueil**
2. [09h20] **Introduction**
3. [09h45] **Visions de l'aménagement du territoire pour le tourisme**
4. [10h15] *Pause*
5. [10h30] **Visions sur l'évolution du tourisme à 10 ans**
6. [11h15] **Visions de l'impact de la Covid-19 sur le tourisme**
7. [11h45] **Conclusions**
8. [12h00] *Fin du groupe de travail*

CFPDT Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir Groupe de Travail
12-11-2020

1. Accueil



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Contexte de la recherche

La Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)

Plateforme multidisciplinaire de recherche, de formation et d'échanges créée par le Gouvernement wallon. Elle rassemble des chercheurs issus de trois centres de recherche universitaires. Fin 2019, la CPDT a été mandatée par le Gouvernement Wallon pour réaliser une étude portant sur le tourisme et l'aménagement du territoire : Tourisme et territoire : gérer le passé et préparer l'avenir.

Objectif général de l'étude

Identifier les besoins territoriaux du secteur du tourisme, les confronter avec les disponibilités et contraintes du territoire et étudier leurs impacts territoriaux.

Les besoins territoriaux doivent être entendus comme les « *surfaces mobilisées par le déploiement de l'activité* » et les impacts territoriaux comme « *l'effet qu'exerce le déploiement de l'activité touristique sur les usages et fonctions existantes au préalable* ».

Notre recherche, menée sur 2 ans, (2020 et 2021) s'appuie notamment sur l'expérience d'acteurs du secteur touristique.



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Contexte de la recherche

Equipe de recherche

IGEAT (ULB)

D. Bruggeman, X. Courtois, M. Haine, S. Quériat, V. Cawoy (Coordinatrice), JM. Decroly et A. Diekmann (Pilotes)

Lepur (ULiège)

M. Nouri, S. Nyns (Boursière FRESH - encadrante), S. Schmitz (Pilote)

Comité d'accompagnement

Le comité d'accompagnement de cette recherche est présidé par l'administration wallonne du tourisme, le Commissariat Général au Tourisme (CGT).



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Composition du Groupe de Travail

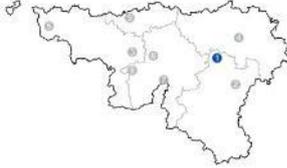
- 1 ADL Durbuy
- 2 Cabanes de Rensiwez
- 3 Charleroi Adventure
- 4 Forestia
- 5 IDETA / Wallonie picarde
- 6 Le Pachy
- 7 Les Sorbiers
- 8 Maison Dispa
- 9 Mémorial Waterloo



CFDT
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

ADL Durbuy




Représentant
Xavier Lechien

Objet / Acteur touristique
Acteur du développement et de l'aménagement du territoire au niveau local

Plan de secteur
Zone d'habitat

CFDT
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Cabanes de Rensiwez




Représentant
Olivier Berghmans

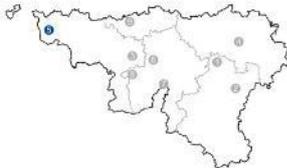
Objet / Acteur touristique
Hébergements à forte emprise spatiale : reconversion campings - mais faible intensité/densité.

Plan de secteur
Zone de loisirs

CFDT
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

IDETA / Wallonie picarde




Représentant
Nicolas Plouvier

Objet / Acteur touristique
Maison du Tourisme

Plan de secteur
Zone d'habitat

CFDT Centre de Formation et de Recherche en Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Maison Dispa




Représentant
Thibaud Dispa

Objet / Acteur touristique
Hébergement à faible empreinte spatiale :
Hôtel/restaurant reconverti en gîte

Plan de secteur
Zone d'habitat

CFDT Centre de Formation et de Recherche en Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

2. Introduction

CFDT Centre de Formation et de Recherche en Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

La recherche : Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Prémisses :

- L'implantation spatiale du tourisme en Wallonie
 - Cadre réglementaire : une zone juridiquement dédiée à la fonction touristique au sein du plan de secteur : « **la zone de loisirs** ».
- Situation de fait :
 - L'activité touristiques déborde largement des zones de loisirs, notamment en zone d'habitat
 - Des évolutions législatives (CoDT – Code du Développement territorial) et des pratiques ouvrent la porte à une diffusion plus importante de la fonction touristique hors des zones de loisirs (par exemple en zones agricole ou forestière) → croissance des surfaces artificialisées / imperméabilisées
 - En // : phénomènes de désaffectation d'établissements touristiques ... tantôt recyclés pour d'autres fonctions, tantôt devenus des friches touristiques
- La position du Gouvernement wallon (DPR 2019-2024) : « **Mener une politique d'aménagement du territoire permettant un développement plus cohérent et donc plus attractif de l'espace touristique wallon** »

Objectifs de la recherche : identifier les besoins territoriaux actuels et futurs du secteur du tourisme (« surfaces mobilisées par le déploiement de l'activité »)



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

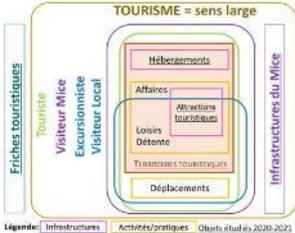
Groupe de Travail
12-11-2020

L'approche adoptée dans le cadre de la recherche

Le « **tourisme** » regroupe les déplacements temporaires, hors de la résidence habituelle, des catégories suivantes de personnes :

- En séjour dans la / les destinations :
 - Touristes : déplacement pour des motifs variés (loisirs, la détente ou les affaires)
- Pas en séjour dans la / les destinations :
 - Visiteurs Mice : déplacement hors de l'aire de vie habituelle (communes de résidence et limitrophes) pour affaires ou participation à des congrès, foires, salons ou incentive
 - Excursionnistes : déplacement hors de l'aire de vie habituelle pour les loisirs et la détente
 - Visiteurs locaux : déplacement hors de l'aire de vie habituelle pour les loisirs et la détente

Prise en compte de 5 catégories d'**objets touristiques** : les hébergements, les attractions, les territoires touristiques, les infrastructures du Mice et les friches touristiques



Légende | Infrastructures | Activités/pratiques | Objets étudiés 2020-2023



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Objets touristiques

Catégorie d'objets touristiques	Sous-catégorie d'objets touristiques	Objet touristique	Et vous, vous vous situez où?
Hébergements utilisés par les touristes	Hébergements à forte emprise spatiale	Parcs résidentiels de week-end Villages de vacances Campings touristiques Centres de tourisme social	
	Hébergements à faible emprise spatiale	Hébergements touristiques de terroir (chambres d'hôtes, chambres d'hôtes à la ferme, gîtes à la ferme, gîtes citadin et gîtes rural) Etablissements hôteliers Meublés de vacances	
	/	Endroits de camp	
	/	Aires d'accueil pour camping-cars	
	Hébergements à la marge du secteur du tourisme	Résidences secondaires Terrains de caravanage	
	Hébergements issus de données spécifiques	Hébergements issus de plateformes d'échanges de logements à court terme Hébergements « touristiques » Proximus (données mobiles)	
Qualification additionnelle	Hébergements de grande capacité (HGC) Hébergements touristiques insolites reconnus Hébergements à la ferme (agritourisme)		



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Objets touristiques

Catégorie d'objet touristique	Sous-catégorie d'objet touristique	Objet touristique
Attractions	Attractions culturelles	Arts et architectures Patrimoine Unesco Monuments, Demeures et Musées historiques Tourisme de mémoire Sciences et technologies Savoir-faire, folklore et terroir
		Attractions naturelles
	Attractions récréatives	Attractions aquatiques (y compris thermes - activités principales) Croisières et trains touristiques Parc d'aventure Parcs à thème et récréatifs Golfs Casinos (activités principales)
		Aérodromes
	Réunions et congrès	Centres de congrès et de séminaires Palais des expositions

Et vous, vous vous situez où?

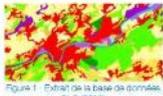


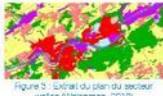
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

L'aménagement du territoire

« L'aménagement du territoire est l'action collective et volontaire qui vise à organiser de manière harmonieuse la répartition des populations, des activités et des infrastructures dans l'espace et dans le temps ». X. Desjardins (2017)





SOL « OCCUPATION »
= couverture

L'occupation du sol est définie par l'ONU comme « la couverture (biophysique ou artificielle) des terres émergées ». Elle fait référence à des caractéristiques physiques, par exemple : espace boisé, herbacé, construit...

L'occupation du sol est largement étudiée par télédétection spatiale, notamment par l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) au travers de sa base de données « Corine Land Cover » (CLO). Elle peut par ailleurs donner une indication de l'usage (ou du non-usage) que l'homme fait des espaces.

SOL « UTILISATION »
= Usages / activités

L'utilisation du sol fait référence aux activités ou usages que les humains déploient, par exemple, l'agriculture, l'habitat, l'activité économique...

A une même occupation du sol, par exemple « végétation herbacée », pourrait correspondre plusieurs utilisations : un jardin résidentiel ou une zone de pelouses de parcs, de bâtiments, de surfaces imperméabilisées...

Enfin, notez que plusieurs utilisations peuvent être présentes sur une même parcelle.

SOL « AFFILIATION »
= utilisation(s) autorisée(s)

L'attribution du sol désigne la ou les utilisation(s) que l'on peut, juridiquement en fait, faire. Elle est liée par la réglementation urbanistique en vigueur, généralement sous forme de plan de zonage (= land use plan « en anglais ») en Wallonie, ou est principalement le plan de secteur qui définit l'affectation des sols. Certaines zones du territoire sont destinées à l'urbanisation (zones d'habitat, d'activités économiques...) et d'autres ne sont pas destinées à l'urbanisation (zone agricole, zone d'espace vert...).

« Réseau Fort (évaluation des sols en Wallonie » - Vademecum, CFDT 2019)



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

De nouveaux objectifs pour l'aménagement du territoire : une gestion parcimonieuse du sol afin de tendre vers la fin de l'artificialisation et de l'étalement urbain

Constats préalables :

- Le sol est une ressource limitée et altérable
- Le sol fait l'objet d'une forte artificialisation (par la construction de bâtiments, d'infrastructures et d'équipements)
- Il est nécessaire de conserver :
 - Des terres nourricières
 - Des habitats "naturels" pour accueillir la biodiversité

TERRAINS NON ARTIFICIALISÉS

TERRAINS NATURELS

Forêt, prairie, champs, marécage, cours d'eau, etc.

TERRAINS ARTIFICIALISÉS

TERRAINS IMPRÉVUS

Parcs urbains, terrains de sport, zones parkings, centres, etc.

Evolution des principales catégories artificialisées d'utilisation du sol entre 1985 et 2020 (WEP5, 2020)

Catégorie principale	Superficie 1985 (km²)	Part de la superficie agricole (2014)	Superficie 1985 (ha)	Superficie 2020 (ha)	Evolution 1985-2020 (ha)
Terres occupées par des constructions, routes et services	27,1	3,5	265	351	86
Terres occupées par des infrastructures et équipements collectifs	10,9	1,4	107	121	14
Terres à usage de zones d'équipement collectif	3,9	0,5	38	43	5
Terres occupées par des zones agricoles	19,1	2,5	187	179	-8
Terres à usage résidentiel individuel	15,4	2,0	150	159	9
Centres urbains et zones commerciales	2,4	0,3	23	23	0
Infrastructures de transport	0,9	0,1	9	11	2
Autres surfaces artificialisées	0,2	0,0	2	1	-1
Totaux des surfaces artificialisées	60,9	7,8	592	648	56

terres artificialisées : + 562 km², soit 15,8 km²/an et +32% en 35 ans
 Une artificialisation au détriment des terres agricoles : - 596 km², soit -6,4 % en 35 ans



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

De nouveaux objectifs pour l'aménagement du territoire : une gestion parcimonieuse du sol afin de tendre vers la fin de l'artificialisation et de l'étalement urbain

Étalement urbain ? : une expansion rapide et non planifiée des tissus urbains au sein d'un territoire, qui se matérialise par :

- Des formes urbaines diverses (taches diffuses, linéaires...)
- La prédominance de maisons unifamiliales isolées au sein d'un grand terrain
- Un usage peu parcimonieux du sol (faible densité)
- Une forte dépendance à la mobilité automobile (desserte difficile par les transports en commun en zone de faible densité)

Un phénomène qui provoque :

- Forte augmentation de l'artificialisation
- Homogénéisation des paysages
- Saturation des réseaux de mobilité (et des émissions de CO₂)
- Augmentation les coûts d'extension des réseaux (mobilité, énergie, déchet, poste...)



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Quelques chiffres clés en termes d'emprise territoriale (ZL / objets) issus de la recherche

L'offre effective (surfaces mobilisées par le déploiement de l'activité touristique)



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

3. Visions



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions par et pour le tourisme = Visions du secteur touristique (par) et du secteur de l'AT (pour)

CFDT
Fédération Provinciale
de l'Aménagement
Territorial

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Aspects méthodologiques

```

    graph TD
      A[Etat de l'art « Les impacts territoriaux actuels et futurs des changements structurels de la mobilité touristique »] <--> B[Analyse des études/documents produits par le secteur touristique et de l'AT (y compris législatifs)]
      C([GT Visions]) --> A
      C --> B
      D[Interviews témoins privilégiés  
Echanges avec le CA] --> A
      D --> B
  
```

CFDT
Fédération Provinciale
de l'Aménagement
Territorial

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Vision = représentation mentale d'une réalité passée, présente ou future (poursuites de tendances observées ou de tendances souhaitées ou résultant des effets possibles de transformations structurelles en cours)

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

1. Visions formalisées par l'aménagement du territoire en Wallonie pour le secteur touristique
2. Visions formalisées par le secteur touristique - en contexte de gestion parcimonieuse du sol
3. Effets (territoriaux) potentiels des changements structurels de la mobilité touristique – Impacts de la Covid-19

CFDT
Fédération Provinciale
de l'Aménagement
Territorial

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions de l'aménagement du territoire pour le tourisme





Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par l'aménagement du territoire en Wallonie pour le secteur touristique

Aujourd'hui
(2010-2020)
Futur proche
(2020-2025)
Futur lointain
(2025-2050)

Dans le futur et sous l'angle de l'aménagement du territoire, les activités touristiques devraient se localiser:
Dans le prolongement des tendances existantes

- Sur et au sud de l'axe sambro-mosan afin de bénéficier de la « *marque Ardenne* »
Il s'agit aussi d'un des critères des développeurs touristiques signalé par Immoval (entretien du 06/10/2020). Les schémas anciens ayant participé à la mise en tourisme de la Wallonie restent toujours très prégnants.
- Au sein des pôles touristiques existants (tant urbains que ruraux), des sites et des territoires touristiques avec une attention particulière aux marches de la Wallonie pour profiter des coopérations et dynamiques transfrontalières
Les schémas anciens ayant participé à la mise en tourisme de la Wallonie restent toujours très prégnants.
- ...

Tensions entre les acteurs sur leur définition et leur reconnaissance



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par l'aménagement du territoire en Wallonie pour le secteur touristique

Aujourd'hui
(2010-2020)
Futur proche
(2020-2025)
Futur lointain
(2025-2050)

Dans le futur et sous l'angle de l'aménagement du territoire, les activités touristiques devraient se localiser :
Nouvelles tendances souhaitées

- Davantage dans les Villes wallonnes dont Charleroi et Liège
- Au sein de la forêt et particulièrement des massifs forestiers
- Au sein de l'espace agricole
- Davantage au sein du patrimoine (bâti) wallon
- Aussi (*de nouveau*) au sein des zones de loisirs aux plans de secteur pour autant que leur localisation soit pertinente au regard de la faisabilité potentielle de projets (vases communicants déclassement ZL-> création ZL)
- ...

Zone agricole (art. 35)

Zone forestière (art. 36)

Zone de loisirs (art. 29)





Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par l'aménagement du territoire en Wallonie pour le secteur touristique

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

Dans le futur et sous l'angle de l'aménagement du territoire, les activités touristiques ne devraient plus se localiser

- Au sein des infrastructures touristiques mal localisées < > Volonté de favoriser l'accessibilité par les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
- Au sein des terrains non encore artificialisés
- ...

Le types d'activités /d'objets touristiques à développer sont :

- L'hébergement touristique (attention au sens du Code wallon du tourisme, et en particulier son aspect qualitatif)
- Les attractions et équipements touristiques au travers de concepts novateurs
- ...

CFDT Fédération Provinciale de l'Aménagement du Territoire
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Visions formalisées par l'aménagement du territoire en Wallonie pour le secteur touristique

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

Et vous, vous en pensez quoi ?

Quelle est votre réaction à ce qui vient de vous être présenté ?

A savoir la vision de l'Aménagement du Territoire pour le tourisme.

Etes vous plutôt d'accord/pas d'accord ?



CFDT Fédération Provinciale de l'Aménagement du Territoire
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Visions sur l'évolution du tourisme à 10 ans



CFDT Fédération Provinciale de l'Aménagement du Territoire
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020



Attention ! N'oubliez pas de valider votre réponse après chaque question via la petite icône.



Le bouton nécessite parfois – selon les smartphones – un double-clic.

CFDT
Fédération Française de l'Élevage
de l'Équitation
de l'Énergie

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par le secteur touristique - en contexte de gestion parcimonieuse du sol

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

Nous avons besoin de votre expertise de terrain

- par la connaissance que vous avez de votre secteur d'activité (ex. les hôtels et les hébergements touristiques) (a. de votre secteur d'activité)
- par la connaissance que vous avez de votre territoire (ex. la commune Z, la maison du tourisme Z, le parc naturel Z ou la région de l'Eifel). (b. de votre territoire)



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT
Fédération Française de l'Élevage
de l'Équitation
de l'Énergie

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par le secteur touristique - Approche subjective des acteurs de terrains - en contexte de gestion parcimonieuse du sol

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

1. Comment évoluera la localisation des activités touristiques? Pour chaque localisation, indiquez si les activités touristiques augmenteront, stagneront ou diminueront.

- a. Au sein des pôles touristiques existants (tant urbains que ruraux), des sites et des territoires touristiques
- b. Au sein des Villes wallonnes dont Charleroi et Liège
- c. Au sein de la forêt et particulièrement des massifs forestiers
- d. Au sein de l'espace agricole
- e. Au sein du patrimoine (bâti) wallon
- f. Au sein des zones de loisirs aux plans de secteur
- g. Autres endroits



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT
Fédération Française de l'Élevage
de l'Équitation
de l'Énergie

Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

**Visions formalisées par le secteur touristique -
Approche subjective des acteurs de terrains - en
contexte de gestion parcimonieuse du sol**

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

2. Une infrastructure touristique est « mal localisée » lorsqu'elle est

- En zone inondable
- Inaccessible en transport alternatif à la voiture
- En dehors d'un centre urbain/rural
- Au milieu d'une forêt
- Autres



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Française de l'Élevage et de la Pêche
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

**Visions formalisées par le secteur touristique -
Approche subjective des acteurs de terrains - en
contexte de gestion parcimonieuse du sol**

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

3. Qu'est-ce qu'une activité touristique novatrice (en termes territoriaux) ?

Ex. une salle de jeux en réalité virtuelle installée au sein d'un vieux hangar agricole.

Plusieurs propositions sont autorisées.



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Française de l'Élevage et de la Pêche
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

**Visions formalisées par le secteur touristique -
Approche subjective des acteurs de terrains - en
contexte de gestion parcimonieuse du sol**

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

4. En 2030, la capacité d'accueil des hébergements touristiques aura

- Augmentée
- Stagnée
- Diminuée
- Je ne sais pas



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Française de l'Élevage et de la Pêche
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Visions formalisées par le secteur touristique - Approche subjective des acteurs de terrains - en contexte de gestion parcimonieuse du sol

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

5. En 2030, parmi les types d'hébergements touristiques proposés, lesquels vont voir leur capacité d'accueil augmenter, stagner ou diminuer

- Campings
- Centres de tourisme social
- Hébergements type Airbnb
- Hébergements de terroir
- Hôtels
- Meublés touristiques
- Secondes résidences
- Villages de vacances
- Multi-catégorie (plusieurs types d'hébergements dans un même lieu)
- Autres



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Équipement de Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Visions formalisées par le secteur touristique - Approche subjective des acteurs de terrains - en contexte de gestion parcimonieuse du sol

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

6. En 2030, le nombre des attractions aura

- Augmenté
- Stagné
- Diminué
- Je ne sais pas



Et dans quel secteur?

Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Équipement de Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Visions formalisées par le secteur touristique – Approche subjective des acteurs de terrains – en contexte de gestion parcimonieuse du sol (= tendre vers la fin de l'artificialisation + tendre vers la fin de l'étalement urbain).

Aujourd'hui (2010-2020) Futur proche (2020-2025) Futur lointain (2025-2050)

La Wallonie s'inscrit résolument (SDT, DPR) dans une politique de gestion parcimonieuse de son territoire qui se traduit concrètement par la volonté de tendre vers un arrêt de l'artificialisation des terres d'ici à 2050 et la fin de l'étalement urbain.

  Gestionnaire/propriétaire de votre activité touristique
Fin connaisseur de votre territoire

7. Avez-vous déjà eu l'impression d'avoir été impacté dans votre activité / au sein de votre territoire par des mesures qui relèvent de la gestion parcimonieuse du territoire?
Oui/non. Comment?

8. Et à l'avenir, pensez-vous être plus impacté?
Oui/non. Comment?



CFDT Fédération Provinciale de l'Équipement de Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Visions de l'impact de la Covid-19 sur le tourisme



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Effets (territoriaux) potentiels des changements structurels de la mobilité touristique

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

Une analyse prospective fondée sur la prise en compte de :

- **4 dimensions du système touristique :**
 - La demande
 - L'orientation des flux
 - L'offre effective (en Wallonie)
 - Les pratiques touristiques (en Wallonie)
- **6 changements structurels** (sanitaires, socio-techniques, environnementaux, démographiques et culturels) susceptibles d'influencer l'évolution de ces dimensions :
 - Les crises engendrées par le Covid-19
 - La transition énergétique
 - Les changements climatiques
 - La transition numérique
 - Les changements démographiques
 - L'évolution des représentations individuelles et collectives par rapport au tourisme

Des 6 transformations structurelles, les crises engendrées par le Covid-19 joueront vraisemblablement un rôle majeur à court terme.



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

9. Pensez-vous que la pandémie actuelle (Covid19) aura dans les cinq ans à venir un impact sur votre activité touristique / territoire touristique (ADL/MT)?

1. Non, pas vraiment
2. Oui, positif
3. Oui, négatif
4. Je ne sais pas



Et vous, vous en pensez quoi ?



Gestionnaire/propriétaire de votre activité touristique
Fin connaisseur de votre territoire



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

Focus sur l'impact possible en termes de pratiques touristiques (en Wallonie) :

- Evitement :
 - Des lieux très fréquentés : destinations urbaines (en particulier leur partie centrale)
 - Des moyens de transport / équipements qui conjuguent confinement / enclavement et promiscuité (avions, trains, bateaux de croisière, hôtels et hôtels-clubs, parcs d'attraction...)
- Tropicisme accru pour :
 - Les modes de transport individuels ou familiaux (vélo, voiture, camping-car)
 - Des hébergements de petite taille, isolés et si possible réservés au seul groupe-visiteurs
 - Les activités de plein-air
 - La proximité et les courts-séjours (excursionnisme, staycation...)
- Croissance de l'excursionnisme (au détriment des séjours) ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

Focus sur l'impact possible en termes de pratiques touristiques (en Wallonie) - Quels effets territoriaux ?

- Répartition spatiale de la fréquentation - Enjeux :
 - Le différentiel d'attractivité entre espaces urbains et non-urbains va-t-il encore se creuser → Pression touristique accrue sur les zones de faible densité ?
 - Au sein même des zones de faible densité, le développement d'une fréquentation plus diffuse va-t-elle remettre en question les polarisations actuelles (le long des cours et plans d'eau, autour des petites villes touristiques, à proximité des attractions phares) ... tout en entraînant une pression touristique accrue sur des espaces verts fragiles ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

Focus sur l'impact possible en termes de pratiques touristiques (en Wallonie) - Quels effets territoriaux ?

- Localisation de l'offre - Enjeux :
 - Dans quels espaces les faillites seront-elles les plus nombreuses ?
 - Dans ces espaces, les faillites entraîneront-elles des mutations fonctionnelles ou des friches ?
 - Dans quels espaces, les locations meublées via des plateformes vont-elles être remises sur le marché résidentiel ?
 - Dans quels espaces, la production immobilière à destination touristique (actuelle ou future) va-t-elle se ralentir ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

Focus sur l'impact possible en termes de pratiques touristiques (en Wallonie) - Quels effets territoriaux ?

- **Géographie des pratiques - Enjeux : dans quels espaces pourraient se manifester**
 - Une fréquentation accrue des voies lentes ?
 - Un recours croissant à des modes d'hébergement de petite taille, isolés et réservés au seul groupe-visiteurs ?
 - Une fréquence plus importante des activités de plein-air ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

10. Quels sont les impacts territoriaux attendus de la pandémie actuelle (Covid19) dans les cinq ans à venir pour votre territoire touristique en termes de répartition spatiale de la fréquentation

- Une pression touristique accrue sur les zones de faible densité ?
- Une remise en question des polarisations actuelles ?
- Une pression touristique accrue sur des espaces verts fragiles ?
- Autres...

Vous pouvez cocher plusieurs propositions



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

Aujourd'hui (2010-2020) → Covid 19 → Futur proche (PT - 2020-2025) → Futur lointain (LT - 2025-2050)

11. Quels sont les impacts territoriaux attendus de la pandémie actuelle (Covid19) dans les cinq ans à venir pour votre territoire touristique en termes de géographie des pratiques

- Une fréquentation accrue des voies lentes ?
- Un recours croissant à des modes d'hébergement de petite taille, isolés et réservés au seul groupe-visiteurs ?
- Une fréquence plus importante des activités de plein-air ?
- Autres...

Vous pouvez cocher plusieurs propositions



Et vous, vous en pensez quoi ?

CFDT Fédération Provinciale de l'Économie et du Tourisme
Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir
Groupe de Travail 12-11-2020

Aujourd'hui
(2010-2020)
Covid 19
Futur proche
(PT - 2020-2025)
Futur lointain
(LT - 2025-2050)

Impact/effets (territoriaux) potentiels des changements/transformations structurels de la mobilité touristique – A court terme

12. Quels sont les impacts territoriaux attendus de la pandémie actuelle (Covid19) dans les cinq ans à venir pour votre territoire touristique en termes de localisation de l'offre

- Les faillites seront-elles les plus nombreuses ?
- Les faillites entraîneront-elles des mutations fonctionnelles ou des friches ?
- Les locations meublées via des plateformes vont-elles être remises sur le marché résidentiel ?
- La production immobilière à destination touristique (actuelle ou future) va-t-elle se ralentir ?



Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Groupe de Travail
12-11-2020

3.2 GUIDE DE QUESTIONS ET D'INTERVIEW

Ce document a été envoyé aux participants du GT en prélude de celui-ci. Il reprend quelques éléments de cadrage notamment en termes d'aménagement du territoire. Il répondait à une double demande - du CA et de certains participants au GT - d'être informés au préalable de la teneur des échanges.

Ce document a aussi servi de guide d'entretien pour les interviews. Certaines questions ont été adaptées au profil des interviewés.

Votre participation au groupe de travail ne demande pas de préparation particulière, mais nous savons que certaines personnes se sentent plus à l'aise quand elles ont l'occasion de réfléchir en amont, d'autant plus lorsque l'on sort de leur pratique habituelle. Ce qui est le cas du sujet de ce groupe de travail : « quels sont les besoins actuels et futurs exprimés par le secteur du tourisme en termes d'emprise territoriale ? ». Si le tourisme fait bien partie de votre quotidien, il n'en est peut-être pas de même pour l'aménagement du territoire. C'est pourquoi un moment est prévu en début de matinée le 12/11 pour (re)situer quelques concepts clefs de l'aménagement du territoire.

Vous trouverez en pièce jointe quelques éléments d'information qui - si vous le souhaitez - vous permettront de préparer ce moment d'échange.

Comme toute activité, les modes d'hébergement touristique et les attractions évoluent au cours du temps par leur localisation, leur forme et leur intégration qui résultent notamment de la demande et des règles en vigueur au moment de leur mise en place. La partie Visions de la recherche « Tourisme et Territoire » souhaite déterminer quels sont les besoins actuels et futurs exprimés par et pour le secteur du tourisme en termes d'emprise territoriale.

Par **emprise territoriale**, on entend la superficie nécessaire pour que l'ensemble des activités touristiques se développe. Mais aussi leur localisation.

Par **Visions**, on entend la représentation mentale d'une réalité passée, présente ou future (poursuites de tendances observées ou de tendances souhaitées ou résultant des effets possibles de transformations structurelles en cours)

Le secteur du tourisme se caractérise par sa complexité due à sa transversalité, sa pluridisciplinarité et sa multiplicité d'acteurs mais aussi par son ancrage au territoire. Le tourisme compte de nombreux acteurs tant publics que privés dont les compétences et les moyens se recouvrent partiellement et dont

les intérêts et comportements peuvent différer. La mixité des interventions publiques et privées est une particularité du secteur de la production du tourisme.

Ce groupe de travail a pour but de récolter les visions subjectives d'un panel d'acteurs de terrain du secteur touristique en termes de besoins d'emprise territoriale et de confronter ces visions subjectives avec les premiers résultats de la vision formalisée pour le secteur touristique par l'aménagement du territoire.

Les échanges porteront en partie sur les questionnements ci-dessous. Ne vous inquiétez pas si cela vous paraît un peu obscur, des précisions seront apportées en réunion.

Nous avons besoin de votre expertise de terrain

- Comme gestionnaire/propriétaire de votre activité touristique (ex. l'hôtel Y) (*a. de votre activité*),
- Ensuite par la connaissance que vous avez de votre secteur d'activité (ex. les hôtels et les hébergements touristiques) (*b. de votre secteur d'activité*),
- Et enfin de votre territoire (ex. la commune Z, la maison du tourisme Z, le parc naturel Z ou la région de l'Eifel). (*C. de votre territoire*).

Pour vous (*selon l'angle a, b ou c expliqué ci-dessus*)

1. où devraient se localiser les activités touristiques dans le futur ? Pourquoi ?
2. où ne devraient pas se localiser les activités touristiques dans le futur ? Pourquoi ?
3. qu'est-ce qu'une « infrastructure touristique mal localisée » ?
4. qu'est-ce qu'une activité touristique novatrice (en termes territoriaux) ?
5. en 2030, la surface occupée par les hébergements / attractions touristiques aura augmenté, stagné, diminué ? Pourquoi ?
6. en 2030, quels sont les types d'hébergements touristiques qui augmenteront / diminueront (Campings, Centres de tourisme social, Hébergements AirDNA, Hébergements de terroir, Hôtels, Meublés touristiques, Secondes résidences, Villages de vacances, Multi-catégorie (plusieurs types d'hébergements dans un même lieu), autres). Nombre ? Superficie ?
7. mêmes si les superficies occupées par le secteur du tourisme sont modestes par rapport à d'autres secteurs d'activité, comment le secteur du tourisme va-t-il prendre sa part pour répondre à l'objectif de la Wallonie de gestion parcimonieuse du sol ? En termes de superficie (tendre vers la fin de l'artificialisation) et de localisation (tendre vers la fin de l'étalement urbain) des activités touristiques.
8. quels sont les impacts territoriaux attendus de la pandémie actuelle (Covid19) dans les cinq ans à venir ?

La gestion parcimonieuse du sol = tendre vers la fin de l'artificialisation + tendre vers la fin de l'étalement urbain

Tendre vers la fin de l'artificialisation des terres : « En 2011, dans sa « feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources », la Commission européenne donnait des lignes directrices en matière d'utilisation parcimonieuse des terres. Elle fixait alors pour objectif d'arrêter toute augmentation nette de la superficie des terres occupées d'ici à 2050.

La Wallonie, dans son projet de SDT, suit cette mouvance en envisageant de réduire de moitié l'artificialisation des terres d'ici à 2030 et de tendre vers un arrêt de l'artificialisation des terres d'ici à 2050.

Ces objectifs trouvent leur origine dans le constat que le sol est une ressource limitée et altérable et qu'il est indispensable de conserver des terres nourricières ainsi que des habitats naturels pour accueillir la biodiversité.

Mais de quoi parle-t-on au juste lorsqu'on utilise le terme « terres artificialisées » ? Le projet de SDT (2018) les définit comme suit : « surfaces retirées de leur état naturel, forestier ou agricole, qu'elles soient bâties ou non et qu'elles soient revêtues ou non ». Autrement dit : les terres

artificialisées comprennent des terres imperméabilisées (route, parking, bâtiments, surfaces dallées, ...) et des terres non imperméabilisées (jardins, parcs urbains, terrains de football, carrières, ...). Les terres qui ne sont pas considérées comme artificialisées sont les champs, prairies, vergers, pépinières, Parmi ces terres on peut également distinguer celles qui sont dans un état qualifié de « naturel » : forêts pas (ou peu) gérées, cours d'eau non rectifiés, zones humides, ... »

Tendre vers la fin de l'étalement urbain : « Ce concept est généralement assimilé à une expansion rapide et non planifiée des tissus urbains au sein d'un territoire, se matérialisant par des formes urbaines diverses (taches diffuses, linéaires...) mais ayant pour point commun de faire un usage peu parcimonieux du sol (faible densité). L'étalement urbain est également associé à une forte dépendance à la mobilité automobile, la densité faible induisant une grande difficulté à desservir correctement en transport en commun un habitat éparpillé.

L'étalement urbain se caractérise en grande partie par un tissu résidentiel faisant la part belle aux maisons unifamiliales isolées au sein d'un grand terrain. Si l'on se rappelle la définition de l'artificialisation, on comprend immédiatement pourquoi étalement urbain = augmentation (forte) de l'artificialisation... en outre, par son organisation spatiale, l'étalement urbain consomme du sol et altère/homogénéise les paysages ; il provoque une saturation des réseaux de mobilité (et des émissions de CO₂) ; augmente les coûts d'extension des réseaux (mobilité, énergie, déchet, poste...) ; ... »

Extrait de la présentation de MF Godart à la table ronde » Habitat léger » - formation CPDT, Oct. 2020